2.12/07

Conseil de Ville
Groupe PS

Delémont, le 26 novembre 2007

Question écrite

Halle du Comptoir : quel avenir ?

L'histoire des relations entre la ville de Delémont et la société du Comptoir SA n'est, à l'évidence, pas un long fleuve tranquille malgré la participation d'une représentante du Conseil communal à son Conseil d'administration. Récemment encore, un litige les a opposé débouchant sur la suspension des versements de notre collectivité publique à l'égard de ladite société. Objet récurrent des controverses : la Halle du Comptoir. Or, il semble bien que le droit de superficie accordé par les CFF à la société du Comptoir SA arrive à échéance ces prochaines années et ce avant que ne s'achève la convention signée par la municipalité et les responsables de la société. En conséquence, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir apporter au Conseil de ville des éclaircissements sur les points suivants

1. L'état actuel des rapports tant sur le plan contractuel que relationnel entre la ville de Delémont et la société du Comptoir SA et leur évolution prévisible.

2. Les échéances s'agissant du droit de superficie accordé par les CFF et les éventuelles discussions autour de sa prolongation.

3. L'état actuel du bâtiment

4. Le devenir de la société du Comptoir SA et les perspectives quant au maintien d'une structure susceptible d'accueillir des manifestations d'une certaine ampleur à Delémont.

Nous remercions d'avance le Conseil communal pour ses réponses.

Pour le groupe PS
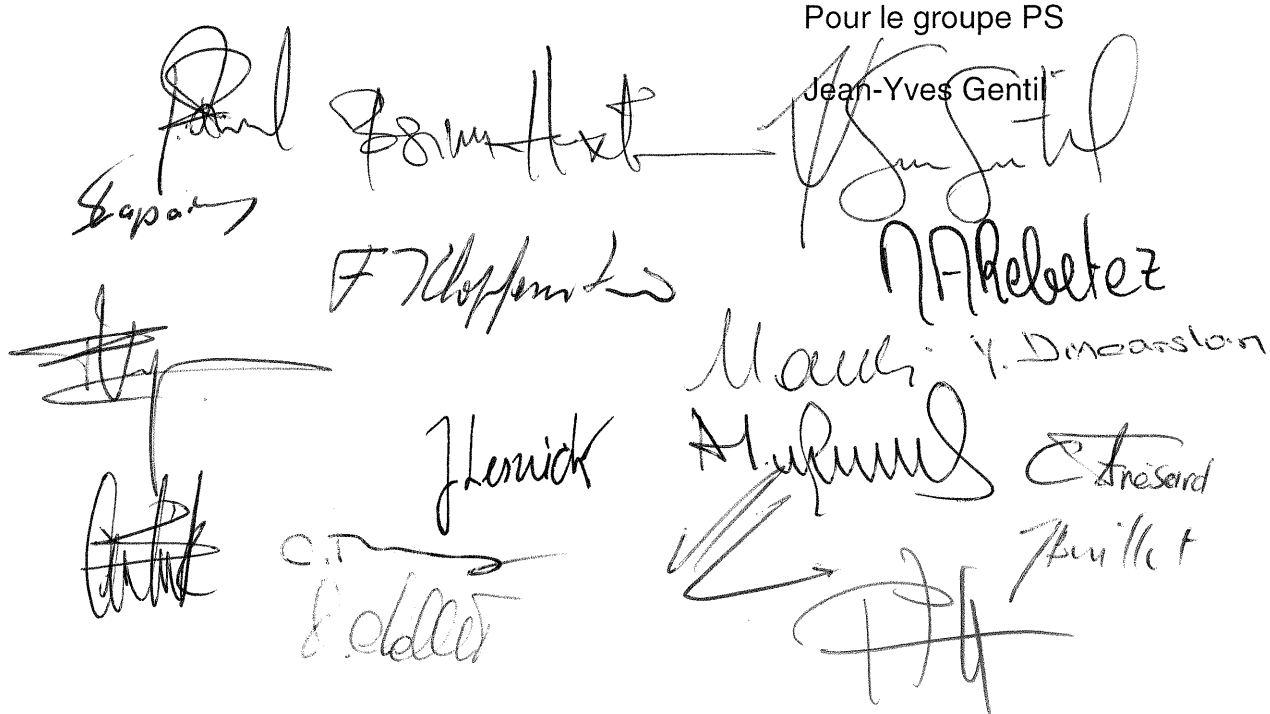
Jean-Yves Gentil